Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

LE POINT SUR …

RENCONTRE DES MEMBRES MVAD

Lors de l'assemblée du mois de janvier, un membre PO-4 titulaire d'une affectation dans un comptoir postal, nous a demandé de tenir une rencontre, afin de faire le point sur les fermetures et les projets de réduction des comptoirs publics.

Nous avons écrit à ces membres, les informant que la rencontre aurait lieu mercredi, le 6 mars au 2e étage du 565, boul. Crémazie Est, mais nous avons oublié d'indiquer l'heure de la rencontre.

Soyez donc informés que la rencontre aura lieu à 19h00.

Nous nous excusons de cet oubli et espérons que vous viendrez en grand nombre.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'employeur nous a avisés qu'il interdisait aux membres du groupe 2 (factrices, facteurs et camionneurs), de porter le macaron '***Défendons nos droits, arrêtons Harper***'.

Si vous êtes victimes de menaces d'imposition de mesures disciplinaires ou si vous refusez de vous plier à cette directive et que vous subissez une mesure disciplinaire, nous vous demandons de nous envoyer une enquête de grief, car nous considérons qu'il s'agit d'une atteinte à la liberté d'expression.

INFORMATIONS ET FORMULAIRES

Nous avons produit dernièrement certains documents qui ont été remis à l'assemblée de déléguées et délégués ou à l'assemblée du 27 février dernier.

Ces formulaires nous permettront de colliger l'information pouvant nous aider au niveau de l'article 54 et aider les membres qui ont été retournés à la maison et également, au niveau du surtemps obligatoire (15.14). En nous informant, vous nous aiderez à vous aider.

SITE INTERNET ET ADRESSAGE COURRIEL

Nous vous invitons à visiter notre nouveau site Internet au www.sttpmtl.com et nous vous encourageons à vous inscrire à l'infolettre qui remplacera l'adressage courriel. Merci de diffuser les informations.

Solidarité,

Alain Duguay
Président
STTP-Section locale de Montréal
AD/go sepb-574

Montréal, le 1er mars 2013 / **055**